



Soutenu par





Les membres du Club des collectivités locales éoliennes (Cléo) se réunissent en présentiel pour porter la voix des élus fiers de leur patrimoine éolien!

Mardi 19 novembre 2024 au Palais d'Iéna à Paris

(9 place d'Iéna, 75016 Paris)

De 16h00 à 17h30

(réunion suivie d'un café de clôture)

Le 11 septembre 2024, la Commission européenne appelait la France à rattraper son retard sur le développement des énergies renouvelables. L'éolien terrestre n'ayant notamment pas atteint l'objectif 2023 fixé dans la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE 2), il est urgent d'agir. Mais comment pousser le gouvernement à accélérer le déploiement de la filière ? Et comment concilier projets éoliens et adhésion des territoires ? Élus, acteurs locaux, développeurs-exploitants et experts de la thématique peuvent s'unir pour montrer l'exemple collectivement et faire entendre leurs voix à l'échelle nationale.

Ordre du jour

16h00 – Introduction : le club CLÉO et les bonnes pratiques de la charte nationale éolienne aux grandes étapes d'un projet

Julie FERRY, Responsable adjointe du Pôle Énergie – AMORCE Vincent RIVOLLET, Chargé de mission EnR électriques – AMORCE

16h10 – Phase d'émergence : le réseau des Générateurs, une ingénierie territoriale à mobiliser par les collectivités pour mieux appréhender les enjeux, le travail avec l'opérateur et l'opposition

Exemple de réflexion menée par la Communauté de communes Anjou Loir et Sarthe sur les zones d'implantation potentielles pour un projet éolien

Elise CHARLEUX, Conseillère du réseau Les Générateurs – SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ENERGIES DE MAINE-ET-LOIRE (SIEML)

Jacques BLONDET, Vice-Président - COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ANJOU LOIR ET SARTHE

16h25 – Phase de développement : les collectivités assurent la pleine maîtrise de leur déploiement éolien via le modèle de société d'économie mixte (SEM)

Exemple des projets éoliens de Saint Ganton et de Lanrigan

David CLAUSSE, Auditeur général - SEM ENERGI'V

Exemple du Parc éolien de l'Hyrôme

Jean-Luc DAVY, Membre du Conseil d'Administration - SEM ALTER ENERGIES





16h40 – Phase d'autorisation : quelle efficacité des enquêtes publiques et quelles recommandations pour la concertation ?

Présentation des résultats de l'étude « La participation du public aux projets d'éolien terrestre vue depuis l'enquête publique » publiée en avril 2024

Marie-Céline BATTESTI, Présidente - COMPAGNIE NATIONALE DES COMMISSAIRES ENQUETEURS (CNCE)

Stéfan LOUILLAT - Chef de service Électricité Renouvelable et Réseaux, ADEME

16h55 – Phase d'exploitation : visites de sites et autres bonnes approches, les sujets à ne pas négliger après la mise en service d'un parc éolien

Phase de fin de vie : les réflexions sur le levier du repowering

Exemple du Parc éolien des Tilleuls

Jacques PALLAS, Maire - COMMUNE DE SAINT-GEORGES-SUR-ARNON

Suivi par quelques mots de Marc JEDLICZKA, Directeur général de l'Association HESPUL, à la fois guide et riverain du Parc éolien du Beaujolais Vert

17h10 – Importance de la sensibilisation : la réflexion sur les zones d'accélération contribue à débloquer une étude éolienne sur le territoire

Exemple du projet éolien en territoire Clunisois Michel MAYA, Maire – COMMUNE DE TRAMAYES

17h25 – Discours de clôture

Serge NOCODIE, Vice-Président délégué aux réseaux de chaleur et aux énergies renouvelables - AMORCE

Session de signatures de la charte nationale éolienne AMORCE-France Renouvelables Session de signatures d'une tribune d'AMORCE (sous réserve)

17h30 – 18h00 : Poursuite des échanges autour d'une pause café conviviale

Et pour la suite du programme, possibilité pour les participants qui le souhaitent d'assister à :

18h00 – 19h30 : Cérémonie de remise des trophées des élus de l'électricité renouvelable organisée par France Renouvelables

Dans ce cas, merci de prévenir Julie FERRY de votre intérêt pour ce deuxième évènement à jferry@amorce.asso.fr

À noter : le Salon des Maires se tient en parallèle au Parc des Expositions de la Porte de Versailles, à 30 minutes en métro du Palais d'Iéna.

Inscriptions en ligne sur ce <u>lien</u>

Contact organisation : Pauline ALLAIN - gt@amorce.asso.fr

Contact technique (contenu): Julie FERRY - jferry@amorce.asso.fr

Évènement ouvert aux adhérents d'AMORCE de la compétence « Énergie et Réseaux de Chaleur » et aux non adhérents.

Attention, nombre de places limité. Merci de bien vous inscrire en amont via le lien donné ci-dessus et d'assurer votre présence le jour J ou, en cas d'imprévu, de prévenir Julie FERRY.

AMORCE – 18, rue Gabriel Péri – CS 20102 – 69623 Villeurbanne Cedex **Tel** : 04.72.74.09.77 – **Fax** : 04.72.74.03.32 – **Mail** : <u>amorce@amorce.asso.fr</u>